



# Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens

## Rapport final 3<sup>e</sup> réunion du Groupe de pilotage

Bruxelles, 20 octobre 2015



## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	3
<b>Possibilités d'implication dans le travail des Réseaux ruraux</b> .....	4
<b>Activer la gouvernance du Réseau rural dans la pratique</b> .....	7
<b>Préparation de l'Assemblée et questions prioritaires pour 2016</b> .....	11
<b>Comment présenter les résultats escomptés ?</b> .....	15
<b>Conclusion et étapes suivantes</b> .....	16
<b>Annexe 1 : Sous-thèmes importants et exemples d'activités menées par les parties prenantes en fonction du domaine de priorité</b> .....	17
<b>Annexe 2 : Proposition de création d'un nouveau sous-groupe permanent pour les Réseaux ruraux...</b>	21

## Introduction

9 h 30 – 9 h 45

Observations  
préliminaires, Rob  
Peters, DG AGRI

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

Rob Peters a introduit la réunion du Groupe de pilotage (GP) en précisant les principaux **objectifs de la journée**, à savoir :

- Dresser le bilan des activités des réseaux à ce jour.
- Encourager la participation active aux prochaines activités.
- Préparer l'Assemblée des Réseaux ruraux du 26 novembre et la participation des parties prenantes concernés.
- Ouvrir le débat et formuler des propositions à l'Assemblée des Réseaux ruraux et à ses sous-groupes concernant les besoins des différents acteurs impliqués.
- Discuter des activités prioritaires des Réseaux ruraux pour 2016.

Depuis sa première réunion, le GP a joué un rôle clé ; il a notamment défini les activités prioritaires pour 2015, établies en fonction des indications stratégiques de l'Assemblée. Un des principaux objectifs de cette 3<sup>e</sup> réunion du GP est d'avancer vers une participation plus proactive de ses membres au travers de leur contribution aux activités en cours du réseau.

## Possibilités d'implication dans le travail des Réseaux ruraux

9 h 45 – 10 h 30

[Priorités du Point de contact du REDR](#),  
Paul Soto, PC REDR

*Remarque: les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

Paul Soto a présenté les priorités du Point de contact du REDR pour 2015-2016. En ce qui concerne le renforcement des capacités, les trois priorités visent à soutenir : a) une mise en œuvre plus simple et efficace des PDR ; b) les RRN et les Unités de soutien au Réseau ; et c) une mise en œuvre plus efficace de LEADER/CLLD.

Deux thèmes sont également prioritaires : 1) les « Zones rurales intelligentes et compétitives » ; et 2) « Promouvoir la transition vers une économie verte ». Paul Soto a expliqué comment les contributions et suggestions de l'Assemblée et du GP ont été prises en considération pour définir ces priorités.

REDR [Priorités du Helpdesk Évaluation](#), Hannes Wimmer,  
Helpdesk Évaluation

Hannes Wimmer a présenté les activités et résultats prévus par le Helpdesk Évaluation pour atteindre l'objectif général, à savoir une meilleure évaluation de la politique de développement rural de l'UE.

Il a ensuite expliqué la méthode de travail utilisée par le Helpdesk pour identifier les besoins des acteurs clés et la manière d'y répondre en 2016, à savoir grâce à des lignes directrices sur l'évaluation de Leader/CLLD, une formation sur l'évaluation des Réseaux ruraux nationaux et l'évaluation ex post, l'examen des terres agricoles à haute valeur naturelle ainsi que l'analyse de la mise en œuvre des plans d'évaluation.

Enfin, il a précisé comment le Helpdesk prévoit d'associer le GP à ses activités.

[État des lieux et priorités du Point de service du PEI-AGRI](#),  
Sergiu Didicescu,  
Sous-groupe Innovation, PEI-AGRI

Sergiu Didicescu a présenté une vue d'ensemble du travail et des activités du Sous-groupe Innovation en 2015.

Il a également fourni des détails sur les prochains Groupes de réflexion, ateliers et séminaires organisés par le Point de service PEI-AGRI. Ces activités couvrent une série de thématiques, telles que « L'eau et l'agriculture », « L'évaluation de la productivité agricole », et « Les réseaux comme levier de l'innovation ».

<p><a href="#">Coopération CLLD : résultats de la Conférence de Milan,</a> Stephen Jackson, Réseau rural du Pays de Galles</p>	<p>Stephen Jackson a présenté les avancées de la Conférence LEADER/CLLD (organisée à Milan le 21 septembre 2015) visant à promouvoir l'apprentissage mutuel et la mise en réseau pour renforcer la coopération en matière de développement local mené par des acteurs locaux (CLLD).</p> <p>La conférence a permis d'accorder une plus grande importance à la coopération transnationale – y compris avec des pays tiers – et de formuler une série de recommandations et de solutions pratiques pour surmonter certaines difficultés liées à la coopération LEADER.</p>
<p>Q&amp;R</p>	<p><a href="#">Bref résumé de la discussion</a></p> <p>Après quelques précisions sur les prochains événements du réseau, les participants ont soulevé les questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Calendrier des réunions des Sous-groupes de l'Assemblée</b></li> </ul> <p>Il serait utile que les réunions des Sous-groupes de l'Assemblée soient organisées avant la réunion du GP afin qu'elles puissent enrichir les discussions.</p> <p>Les représentants de la DG AGRI ont salué cette suggestion et ont promis d'en tenir compte dans la mesure du possible lors de la planification des événements.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Examen des PDR</b></li> </ul> <p>Les résumés des PDR rédigés par les PC sont particulièrement utiles. Prévoit-on également une analyse qualitative, notamment pour comprendre comment la mesure en faveur de l'investissement sera mise en œuvre dans les différents États membres ?</p> <p>Il a été expliqué que les PC examinaient en effet chaque PDR dans le but de déterminer les thèmes et les mesures spécifiques dont la mise en œuvre serait particulièrement difficile.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Évaluation des terres agricoles à haute valeur naturelle</b></li> </ul> <p>Les participants ont manifesté leur intérêt pour l'atelier envisagé sur l'évaluation des terres agricoles à haute valeur naturelle et ont également suggéré de tenir compte des activités connexes du PEI-AGRI.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Groupes de réflexion PEI-AGRI</b></li> </ul> <p>L'Allemagne a demandé dans quelle mesure les Groupes de réflexion contribuaient au travail du PEI-AGRI. Serait-il plus utile d'envisager un travail plus analytique et une collaboration plus étroite avec les Groupes opérationnels ?</p>

La DG AGRI a répondu que les Groupes de réflexion avaient pour principale tâche d'identifier les besoins en matière de recherche ainsi que les solutions pratiques sous-utilisées pour surmonter les difficultés existantes. Les Groupes de réflexion parviennent ainsi à des résultats tantôt très pratiques (identifier et partager les bonnes pratiques, par exemple), tantôt plus analytiques. Ils tentent de réunir une grande variété d'acteurs et sont ouverts aux Groupes opérationnels. Cependant, les contacts individuels directs entre les Groupes de réflexion et les Groupes opérationnels ne sont pas à l'ordre du jour.

- **Site internet du REDR**

Le message d'avertissement figurant sur la page d'accueil du site du REDR et précisant que certaines informations peuvent être obsolètes n'incite pas l'utilisateur à explorer son contenu. Pourrait-on afficher ce message uniquement sur les pages concernées ?

La DG AGRI a expliqué que le développement d'un nouveau site internet complètement actualisé est un processus complexe posant de nombreux défis techniques. Il est donc important de faire preuve de patience et d'exploiter les outils interactifs déjà disponibles, comme la plateforme MyENRD, créée dans le but de permettre aux membres du GP de s'impliquer et d'échanger. Les membres du GP ont été appelés à s'enregistrer sur cette plateforme.

## Activer la gouvernance du Réseau rural dans la pratique

11 h 00 – 11 h 30

[Activer les priorités des Réseaux ruraux](#),  
Michael Gregory,  
PC REDR

*Table ronde*

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet* **i Introduction**

Mike Gregory (PC REDR) a introduit la séance en présentant les cinq priorités du Réseau rural européen articulées par le PC REDR :

Priorités en matière de renforcement des capacités :

- P1.** Une mise en œuvre du programme plus simple et efficace
- P2.** Un renforcement des Réseaux ruraux nationaux et des Unités de soutien au Réseau
- P3.** Une approche LEADER/CLLD plus simple et efficace

Thèmes prioritaires :

- P4.** Des zones rurales intelligentes et compétitives
- P5.** La transition vers une économie verte dans les régions rurales

### ii Remarques des participants

Les représentants de quatre groupes importants du GP ont fait part de leurs réactions concernant les cinq priorités :

**Organisations européennes :** Peter Pascher (Président du groupe de dialogue civil sur le développement rural) a estimé que les priorités **P1** et **P2** étaient les plus utiles pour son groupe, mais a toutefois souligné que **P2** devait être appréhendée selon une approche davantage centrée sur l'utilisateur.

**RRN :** Maria Custódia Correia (RRN du Portugal) a confirmé que beaucoup de RRN travaillaient sur des activités et priorités similaires à celles définies pour le Réseau rural européen. Du point de vue des RRN, **P2**, **P3** et **P4** sont considérées comme les plus intéressantes. Une des priorités des RRN est de nouer une collaboration plus étroite avec les régions.

**Services de conseil :** Karin Ellermann-Kugler (Association des Chambres d'agriculture) a fait remarquer qu'il fallait travailler sur les nouvelles mesures de développement rural et sur les changements en matière de processus de soutien à l'innovation. Elle a insisté sur la nécessité de renforcer le rôle des services de conseil et le transfert des connaissances, en citant l'exemple du bureau de soutien à l'innovation de la région de Schleswig-Holstein, membre du PEI. Elle a également souligné qu'une attention particulière devra être accordée aux processus du PEI.

**Autorités de gestion** - Selon David Wilford (Autorité de gestion de l'Angleterre, Royaume-Uni), **P2** devrait aborder les problèmes de communication (efficacité des sites internet, par exemple) et le développement des réseaux régionaux. Les thèmes proposés pour la priorité **P3** incluent : des options de coût simplifiées, des programmes de petites subventions et des audits LEADER. Dans la catégorie **P4**, il serait utile de tenir compte des informations qui ne sont pas liées aux PDR sur des questions telles que l'internet à haut débit en milieu rural.

### iii Débat

Pendant le débat, **l'évaluation et l'auto-évaluation** sont devenus d'importants sujets de discussion supplémentaires. Maria Custódia Correia a souligné qu'il était important de démontrer la valeur du travail des RRN. Pour parvenir à une meilleure évaluation, David Wilford a suggéré d'opter pour des approches « douces », comme l'expérience du client, la qualité des applications, etc., en dépassant les exigences du programme. Il a été souligné que la mise en réseau à l'échelon européen générerait un grand nombre d'interactions et de résultats qui n'étaient pas enregistrés – il pourrait être utile d'envisager de le faire d'une manière ou d'une autre.

Concernant le **travail thématique futur**, il est ressorti des discussions que les thèmes de travail du PC REDR pour **P4** et **P5** offrent réellement la possibilité de fournir des orientations et de dégager les thématiques émergentes. Au vu de l'importance primordiale de **P4**, il faudrait envisager la possibilité de créer un Sous-groupe de l'Assemblée dédié à cette priorité.

11 h 30 – 12 h 10  
Discussions de  
groupes :

**Groupe 1:**  
*Groupes de  
dialogue civil  
(GDC), autorités  
municipales et  
régionales*

*D'autres détails et exemples issus des discussions de groupes sont repris dans l'Annexe 1.*

Les participants ont tenu à souligner que les programmes et le travail des réseaux européens devraient être utiles aux bénéficiaires finaux. Il faut donc garantir que les actions de renforcement des capacités (**P1**, **P2&P3**) profitent aux agriculteurs, aux PME, etc. Les approches de groupe impliquant l'échange et les retours des participants ont été privilégiées et devraient être mises en place dans la chaîne. Les actions de soutien, notamment les ateliers, devraient viser directement les bénéficiaires finaux.

En ce qui concerne le travail thématique, le message principal concerne l'importance de traiter les problématiques de manière globale, en insistant sur la valeur ajoutée d'un développement rural intégré. De nombreuses questions – notamment celle des chaînes d'approvisionnement alimentaire, ou des liens entre les zones rurales, urbaines et péri-urbaines – concernent à la fois les priorités **P4** et **P5**.

Enfin, il s'agit d'améliorer les recherches et les analyses afin de contrôler les progrès réalisés en matière de mise en œuvre et de participation des acteurs.



**Groupe 2 :**  
**Autorités de**  
**gestion, y compris**  
**celles liées à**  
**l' « Évaluation »**

Les Autorités de gestion sont principalement intéressées par la mise en œuvre efficace des PDR (**P1**) ainsi que leur évaluation. Au sein de ce vaste domaine, certains aspects spécifiques ont été mis en avant, notamment :

- a) Se concentrer sur des mesures spécifiques (telles que M16, la mesure de coopération).
- b) Simplifier et réduire les taux d'erreurs (exemple des options de coût simplifiées).
- c) Définir comment les RRN peuvent contribuer à la mise en œuvre efficace des PDR (grâce à l'évaluation et à l'auto-évaluation, par exemple)
- d) Processus de sélection des projets (critères et communication avec les différents acteurs, par exemple).

Autres éléments mentionnés : il faut établir un lien entre la mise en œuvre et l'évaluation (par exemple dans le contexte du PEI, et de l'innovation de manière générale) ; obtenir des résultats, une complémentarité entre les fonds (y compris au-delà du CLLD) ; renforcer les capacités à l'échelon régional et intensifier la participation des acteurs.

Les bonnes pratiques ont été considérées à la fois comme un moyen de tirer des leçons – y compris de la période de financement précédente – et de justifier les dépenses publiques pour des projets de développement rural.

**Groupe 3 : les RRN**

Les RRN ont souligné le fait que **P2** est une priorité essentielle pour la première moitié de la période de programmation. Ils ont particulièrement insisté sur la nécessité de travailler sur les nouveaux aspects de la période actuelle :

- les défis spécifiques liés aux programmes régionalisés et la collaboration avec des réseaux régionaux ;
- la coopération avec de nouveaux acteurs/instances, comme le PEI ;
- les nouvelles opportunités à saisir, notamment en matière de coopération et de recours à une assistance technique par les Groupes d'action locale (GAL)

	<p>D'un point de vue thématique, <b>P4</b> a suscité un grand intérêt autour des Zones rurales intelligentes et compétitives. Les participants ont soulevé un certain nombre de questions qu'ils jugeaient pertinentes dans ce contexte, notamment : l'internet à haut débit dans les zones rurales (comprenant l'accès et l'utilisation par les particuliers et les entreprises), les produits locaux, l'entrepreneuriat, les systèmes de conseil, les marchés publics, les jeunes agriculteurs et l'agriculture sociale.</p> <p>Le développement territorial intégré a été considéré comme essentiel pour cette nouvelle période. Les différents acteurs doivent sortir de leurs structures traditionnelles.</p>
<p><i>Groupe 4 : les prestataires de services consultatifs agricoles et les représentants des organismes de recherche</i></p>	<p>Ce groupe a mis l'accent sur un renforcement des capacités centré sur le travail du réseau PEI-AGRI et les mesures d'innovation. La priorité est de stimuler la mise en œuvre de processus d'innovation intersectoriels sur le terrain.</p> <p>Des actions comme l'appui du travail en réseau au sein des Groupes opérationnels et l'assistance technique aux acteurs clés de l'innovation (Groupes opérationnels, soutiens à l'innovation et services consultatifs) ont été suggérées.</p> <p>Il serait utile de créer un outil spécifique, comme une base de données des bonnes pratiques incluant des exemples en matière de réglementation.</p>
<p><i>12 h 10 – 12 h 30 Séance plénière</i></p>	<p>À nouveau, on a souligné que le développement territorial intégré était un aspect crucial auquel il fallait accorder une attention particulière au vu de son importance dans la planification des PDR et des difficultés qu'il suppose.</p> <p>Il s'agit de renforcer la mise en réseau aux niveaux national et européen pour favoriser l'échange entre les différentes parties prenantes.</p> <p>Enfin, on a estimé qu'il fallait envisager la notion d'« économie verte » parallèlement à celle d'« économie collaborative ».</p>

## Préparation de l'Assemblée et questions prioritaires pour 2016

<p><i>14 h 00-14 h 10</i> <b>Présentation des priorités de la Commission et prise de nouvelles initiatives pour les membres du GP,</b> <b>Matthias Langemeyer, DG AGRI</b> <a href="#">« Priorités pour 2016 – Préparation de l'Assemblée »</a>.</p>	<p>Matthias Langemeyer (DG AGRI) a exposé les priorités pour 2016. Il a insisté sur le fait qu'il était important de rassembler les priorités des parties prenantes et de la Commission, afin de les intégrer à celles des Réseaux ruraux. Il s'agit d'obtenir des résultats tangibles grâce à des actions concertées.</p> <p>Il a encouragé les membres du GP à continuer à prendre des initiatives, à se demander comment ils peuvent apporter leur contribution et, si nécessaire, à adapter l'ordre du jour de l'Assemblée de 2016.</p>
<p><i>14 h 10-14 h 20</i> <b>Présentation du projet d'ordre du jour de l'Assemblée,</b> <b>Paul Soto</b> <a href="#">« Préparation de l'Assemblée des Réseaux ruraux »</a></p>	<p>Paul Soto (PC REDR) a présenté les objectifs de l'Assemblée, à savoir dresser le bilan des activités des réseaux à ce jour et formuler des propositions concernant les activités prioritaires pour l'avenir.</p> <p>Il a également rappelé que l'Assemblée avait un rôle important à jouer pour que les activités de mise en réseau profitent aux bénéficiaires.</p> <p>Enfin, il a présenté la structure de la réunion de l'Assemblée, ainsi que des ateliers parallèles portant sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions clés sur la mise en œuvre des PDR</li> <li>• Le développement de zones rurales intelligentes et compétitives</li> <li>• Encourager la transition vers une économie verte en milieu rural</li> <li>• Promouvoir une approche plus simple et efficace de LEADER/CLLD.</li> </ul>

14 h 20 – 15 h 00

**Modalités  
pratiques pour la  
préparation de  
l'Assemblée**

Chacune des thématiques des ateliers de l'Assemblée des Réseaux ruraux a donné lieu à des discussions de groupe :

**(i) Questions clés sur la mise en œuvre des PDR**

La participation a principalement émané des Autorités de gestion et d'un petit groupe hétérogène composé d'autres membres du GP. Les participants ont surtout discuté des thèmes envisageables pour la série d'ateliers du REDR sur la mise en œuvre des PDR.

La plupart des idées ont été reprises de la discussion du groupe des Autorités de gestion organisée dans la matinée. Il a également été suggéré de revenir sur la modification des PDR et des organismes payeurs comme une question politique, et pas uniquement administrative.

**(i) Le développement de zones rurales intelligentes et compétitives**

Le groupe a identifié trois questions prioritaires :

1. L'importance des groupements de producteurs et des coopératives innovantes, qui peuvent favoriser l'échange de connaissances et l'apprentissage mutuel autour de l'innovation, et soutenir ainsi un meilleur accès aux marchés. Des liens verticaux avec d'autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement peuvent également être envisagés.

*L'orateur désigné de manière provisoire pour l'Assemblée était un représentant d'un groupement de producteurs choisi par Clemens von Doderer (CEPF)*

2. La nécessité de développer des méthodes d'innovation ou des soutiens à l'innovation durables au-delà l'intervention (la période de financement) et axés sur le marché. Ces dispositifs doivent se concentrer en particulier sur les aspects suivants : a) comment favoriser l'innovation ; et b) les moteurs de l'innovation. Pour y parvenir, on peut avoir recours aux réseaux, à la « formation de formateurs », etc.

*Des représentants potentiels ont été désignés par Rob Peeters (DG AGRI) pour l'Assemblée, notamment Agropain (Andrés Montero Aparico, INIA) et un représentant du Sous-Groupe Innovation*

3. L'utilisation des TIC pour permettre la croissance, en apportant de la valeur ajoutée, en améliorant l'efficacité ou en permettant l'accès au marché. La connectivité peut permettre à une entreprise rurale d'exercer les fonctions d'une entreprise implantée en milieu urbain.

*Les représentants pour l'Assemblée pourraient inclure un membre du projet AKERS*

**(ii) Encourager la transition vers une économie verte**

Les participants étaient essentiellement des membres d'organisations

européennes et de RRN. Ceux-ci ont principalement soulevé les questions suivantes :

1. Les participants devront être choisis judicieusement. Il faudrait inclure des organisations de défense de l'environnement, mais aussi des acteurs du développement rural au sens plus général, pour élargir la réflexion. Les participants à cette discussion de groupe encourageront la participation autour de cette question.
2. Une définition commune de la notion d'économie verte – en particulier par rapport à d'autres concepts similaires comme la bioéconomie et l'économie circulaire – permettrait de favoriser l'engagement.

*Le RRN de Finlande a proposé qu'un professeur membre de la délégation finlandaise à l'Assemblée présente une introduction sur l'économie verte.*

3. L'atelier de l'Assemblée devrait permettre de discuter des propositions liées au travail du Groupe thématique (GT) du REDR, de les amender et de les approuver, en accordant une attention particulière au champ d'intervention et à la mission du GT. Ces propositions peuvent aussi porter sur la méthode et l'ordre du jour.
4. Il a clairement été convenu que le GT devrait se concentrer sur l'impact des PDR. L'atelier doit permettre d'en débattre et de confirmer ce point.

### (iii) LEADER / CLLD

Suite à une discussion sur les questions clés à soulever et sur les suggestions et détails techniques spécifiques concernant LEADER/CLLD ainsi que leur mise en œuvre, le groupe a proposé la structure suivante pour l'atelier de l'Assemblée :

1. **Le « POURQUOI » du CLLD** : Pourquoi en a-t-on besoin et dans quel but ?
  - a. Quel est son impact dans les zones rurales ?
  - b. Comment s'intègre-t-il dans d'autres approches territoriales ?
2. **Le « COMMENT » du CLLD** : la conception d'un système de mise en œuvre respectant les 7 principes de LEADER et couvrant des questions telles que :
  - a. La nécessité de simplifier le CLLD et les procédures de mise en œuvre pour surmonter les obstacles administratifs
  - b. Le rôle des Autorités de gestion, des organismes payeurs, des GAL et des auditeurs – et le rôle de soutien des RRN
  - c. La question du fonctionnement dans un contexte de financement multiple, en particulier si les règles régissant les différents fonds ne sont pas harmonisées
  - d. La question des marchés publics (qui font souvent obstacle à une approche participative)

	<p>e. Comment le principe de partenariat est-il mis en œuvre dans l'approche LEADER ?</p> <p>Plusieurs participants à la discussion (représentant les Autorités de gestion, le GDC et le Helpdesk Évaluation) ont accepté de développer ces idées.</p>
<p><i>15 h 00-15 h 15</i> <b>Suggestions pour les futures priorités (ANNEXE II)</b></p>	<p>Le Cluster de GDC a proposé la création d'un sous-groupe permanent sur les « Zones rurales intelligentes, compétitives et durables » pour l'Assemblée des Réseaux ruraux (voir Annexe II).</p> <p>Le Président a répondu que la thématique du sous-groupe était peut-être trop générale et qu'elle pourrait être mieux abordée au sein du GP. Le Groupe thématique (GT) traitera également ce sujet. L'Assemblée pourrait formuler des suggestions pour améliorer l'organisation du travail du GT.</p> <p>Les membres du GP ont estimé que la proposition méritait d'être prise en considération, mais que les structures actuelles étaient plus adaptées pour aborder cette thématique (sans passer par la création d'un groupe supplémentaire). Les membres ont fait part de leurs préoccupations quant au nombre déjà très élevé de réunions des réseaux ruraux européens.</p> <p>La Commission a salué la proposition des GDC mais a également suggéré d'envisager de passer par les structures actuelles avant de créer un nouveau groupe.</p> <p>Le représentant du Cluster de GDC a répondu qu'il s'agissait simplement d'une proposition qui pouvait être discutée et dont le but était de faire avancer les idées recueillies.</p>

## Comment présenter les résultats escomptés ?

<p>15 h 15 – 15 h 30 <b>« Résultats de l'atelier sur l'Auto-évaluation des Réseaux ruraux européens », John Grieve, PC REDR, Hannes Wimmer, Helpdesk Évaluation, et Katarzyna Laskowska (Autorité de gestion de la Pologne)</b></p>	<p>L'atelier sur l'Auto-évaluation des Réseaux ruraux européens, organisé la veille, s'est concentré sur la définition et l'objectif de l'« auto-évaluation ». Les participants ont également réfléchi au rôle du GP, de l'Assemblée et des Unités de soutien au Réseau pour garantir un contrôle et une évaluation adaptés des activités des Réseaux ruraux (Art. 3, décision d'exécution de la Commission 2014/825/UE).</p> <p>De manière générale, l'évaluation actuelle du GP sur l'utilité et l'efficacité des activités des Réseaux ruraux devrait se pencher sur la contribution des activités du REDR et du PEI-AGRI aux objectifs du Réseau rural européen (définis dans le cadre stratégique), sur les avantages de la mise en réseau pour les différentes parties prenantes et groupes visés, ainsi que sur le degré de satisfaction des besoins.</p> <p>Les rôles suivants ont été identifiés pour les différents acteurs impliqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Groupe de pilotage : propose l'approche de l'auto-évaluation et évalue les activités des Réseaux ruraux de manière continue</li> <li>• L'Assemblée : reçoit et valide les résultats de l'évaluation du GP</li> <li>• Les Unités de soutien au Réseau : fournissent des informations et des analyses sur leurs activités.</li> </ul>
<p>15 h 30 – 15 h 50 <b>Débat</b></p>	<p>Les discussions avaient pour but d'avancer sur le développement du cadre d'auto-évaluation.</p> <p>La Commission a proposé de mettre en place un Groupe de suivi au sein du GP pour diriger l'évolution du cadre d'évaluation. Cependant, certains membres du GP ont exprimé leurs préoccupations quant à la création d'une nouvelle structure au sein du GP.</p> <p>Le travail devrait se concentrer sur la définition des questions et des critères de l'évaluation (du point de vue du consommateur, de l'utilisateur et de l'administration, par exemple), des indicateurs, du calendrier, des données nécessaires ainsi que des mécanismes de rapport.</p> <p>Le cadre d'auto-évaluation devrait être simple et opérationnel afin de contribuer à l'amélioration constante de la mise en œuvre des actions du réseau.</p>
<p>15 h 50 – 16 h 00 <b>Les prochaines étapes du GP : qui fait quoi ? et quand ?</b></p>	<p>Le président a conclu qu'une proposition de cadre simple et opérationnel pour l'auto-évaluation serait soumise aux membres du GP. La Commission espère que les membres du GP, à savoir les représentants pour l'évaluation et les Unités de soutien au Réseau, participeront activement à la définition du cadre d'auto-évaluation.</p>

## Conclusion et étapes suivantes

16 h 00 – 16 h 20

**« Intergroupe Zones rurales, de montagne et isolées » (RUMRA),**  
Gérard Peltre,  
R.E.D.

*Remarque : les présentations peuvent être téléchargées directement en cliquant sur le lien prévu à cet effet*

M. Gérard Peltre, président de R.E.D., a présenté les principaux objectifs et l'orientation thématique de l'intergroupe « Zones rurales, de montagne et isolées » du PE.

[https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/sg3\\_rumra\\_peltre.pdf](https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/sg3_rumra_peltre.pdf)

**« Intergroupes du Parlement européen sur le développement des zones rurales »,**  
Clemens Von Doderer, CEPF

Au nom du cluster composé de la CEPF, du Copa, du Cogeca, du CELCAA (UECBV), de la EFBA et de l'ELO, M. Clemens von Doderer a exposé les objectifs et thématiques de travail d'autres intergroupes du Parlement européen liés au développement des zones rurales, notamment les intergroupes « Changement climatique, biodiversité et développement durable » et « Biodiversité, chasse et activités rurales ».

[https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/sg3\\_ep-intergroupes\\_doderer.pdf](https://enrd.ec.europa.eu/sites/enrd/files/sg3_ep-intergroupes_doderer.pdf)

Le Président du GP a souligné qu'il était important d'associer les membres des intergroupes du PE au travail du GP.

**Événements prévus,**  
Matthias Langemeyer, DG AGRI

M. Mathias Langemeyer a mentionné les dates des événements importants à venir :

- 3<sup>e</sup> Sous-groupe sur l'innovation – 17 novembre 2015
- Conférence de lancement du PDR – 24 novembre 2015
- 2<sup>e</sup> Assemblée des Réseaux ruraux – 26 novembre 2015
- 3<sup>e</sup> Sous-groupe LEADER/CLLD – 16 février 2016

**Remarques finales,**  
Rob Peters, DG AGRI

Ainsi que des dates potentielles pour :

- le 4<sup>e</sup> Sous-groupe sur l'innovation – février 2016, 4<sup>e</sup> semaine
- le 4<sup>e</sup> GP des Réseaux ruraux – mars 2016, 1<sup>e</sup> semaine (après les Sous-groupes, comme suggéré par les membres du GP)

Les Autorités de gestion, les RRN et les acteurs directement impliqués dans la mise en œuvre des PDR seront invités à la Conférence de lancement organisée à Bruxelles (le 24 novembre 2015).

Il a été précisé que la participation aux ateliers du PEI exigeait une invitation. Les invités potentiels sont désignés par le Sous-groupe Innovation en fonction de la thématique de l'atelier.



## Annexe 1 : Sous-thèmes importants et exemples d'activités menées par les parties prenantes en fonction du domaine de priorité<sup>1</sup>

### Parties prenantes : les organisations européennes

PRIORITÉ	INTÉRÊT SPÉCIFIQUE	CE QUI EST – OU POURRAIT ÊTRE – FAIT
P1 et P2 – Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des PDR et pour les RRN	Particulièrement pour les PME. L'intégration et la simplification sont importantes pour les deux priorités mentionnées.	Nécessité de concentrer les capacités sur le renforcement des liens avec les bénéficiaires finaux.
P5 Transition vers une économie verte dans les zones rurales	La priorité consiste à se concentrer sur la complémentarité des actions menées.	L'évaluation de la qualité environnementale des PDR est une première étape essentielle.
P4 et P5 - Les Zones Rurales compétitives et l'économie verte en milieu rural	Démontrer la valeur ajoutée du développement rural intégré.	Se fonder sur ce qui précède, développer une base de données concrètes aux niveaux national et européen du Réseau, grâce à des analyses basées sur les recherches et les ateliers.
	Établir des liens entre chaîne alimentaire et chaîne d'approvisionnement alimentaire, en accordant une attention particulière aux priorités péri-urbaines.	Exemples illustrant l'implication des agriculteurs. Inclusion dans d'autres chaînes d'approvisionnement, comme la sylviculture ou le tourisme (y compris les biens publics). L'ES a mis en place un programme de soutien spécifique, axé sur la formation des agriculteurs aux besoins du marché, l'organisation des producteurs, les marques locales, l'expansion du marché et l'échange de bonnes pratiques.
P1 et P5 - Renforcement des capacités pour la mise en œuvre des PDR et la transition vers une économie verte dans les zones rurales	Évaluation continue de la progression de la mise en œuvre	Recueillir des commentaires, les partager avec le groupe et les différents acteurs de la chaîne. Organiser un atelier pour nouer des liens plus étroits avec les bénéficiaires et les services ciblés.

<sup>1</sup> Le terme « priorité » peut renvoyer à l'une des 5 priorités identifiées par le PC REDR (i Renforcement des capacités – mise en œuvre des PDR ; ii Renforcement des capacités – les RRN ; iii Renforcement des capacités – simplification de CLLD/LEADER ; iv Zones rurales intelligentes et compétitives ; v Transition vers une économie verte en milieu rural), à une priorité identifiée par le Helpdesk Évaluation, ou encore à une priorité du PEI-AGRI.

## Acteurs concernés : Les Autorités de gestion et d'évaluation

PRIORITÉ	INTÉRÊT SPÉCIFIQUE	CE QUI EST – OU POURRAIT ÊTRE – FAIT
Questions relatives à la mise en œuvre du PDR	Acquérir de l'expérience pour des mesures spécifiques du PDR, comme la Mesure 16 (Coopération PEI) ou la Mesure 19 (Leader/CLLD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers/séminaires (thématiques) pour les Groupes opérationnels et GAL (PL, UK, LT) potentiels</li> <li>• Guide du PEI (DE)</li> <li>• Services de conseil – formation de formateurs (HR)</li> </ul>
	Simplification et diminution du taux d'erreur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation du système des options de coût simplifiées (DK)</li> <li>• Recueillir des informations sur lesquelles fonder les calculs de coûts simplifiés (UK)</li> </ul>
	Surmonter les difficultés liées à la complexité de la mise en œuvre du CLLD (financement multiple) et au CLLD en général, trouver des moyens de coordonner les différents organismes	Plusieurs États membres
	Soutien à la mise en œuvre du PDR par les RRN	
	Critères de sélection et procédure des projets : définition des critères et des modalités de communication avec les acteurs impliqués	L'AT a particulièrement exprimé ses besoins
Autres sujets	Établir des liens entre la mise en œuvre et l'évaluation, complémentarité entre les différents Fonds structurels et d'investissement européens.	Atelier sur l'évaluation commune pour les Autorités de gestion de différents Fonds structurels et d'investissement européens (CLLD et autres axes/mesures) à organiser en vue de l'évaluation requise en 2017 (SE)
	Implication des acteurs	
		Demande générale exprimée : Nécessité d'avoir des exemples et des bonnes pratiques (y compris pour la période 2007-2013) pour éviter les écueils et démontrer/justifier les dépenses liées au PDR

## Acteurs concernés : les Réseaux ruraux nationaux (RRN)

PRIORITÉ	INTÉRÊT SPÉCIFIQUE	CE QUI EST – OU POURRAIT ÊTRE – FAIT
<b>Renforcement des capacités, les RRN (P2)</b> (en particulier pour la première période du programme)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination du Réseau</li> <li>• Améliorer la compréhension et la diffusion d'informations sur les <b>nouvelles mesures</b> des programmes</li> <li>• Dans les pays régionalisés, renforcer les <b>capacités des réseaux régionaux</b> (et de leurs membres) et assurer une meilleure <b>coordination nationale avec les régions</b></li> <li>• <b>Auto-évaluation</b> et évaluation</li> <li>• <b>Implication des acteurs concernés</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouer des partenariats et intensifier les <b>échanges</b></li> <li>• <b>Améliorer la circulation des informations</b> (vers la base et vers le sommet)</li> <li>• S'efforcer de rendre les ressources disponibles dans un maximum de <b>langues</b></li> <li>• Travailler sur l'évaluation et l'auto-évaluation avec le <b>Point de contact du REDR</b> et le <b>Helpdesk Évaluation</b></li> </ul>
<b>Des Zones rurales intelligentes et compétitives (P4)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agriculture sociale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recueil des bonnes pratiques demandé au niveau européen</li> <li>• Groupe de travail thématique sur l'<b>agriculture sociale</b> en <u>République tchèque</u></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits locaux, entreprises locales, entrepreneuriat, chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe de travail thématique en <u>Lettonie</u> sur les <b>produits locaux</b> (médiation, mise en réseau, conseils en matière de financement, « lobbying » au sein de différentes administrations)</li> <li>• Le <u>Pays de Galles (UK)</u> étudie la manière dont la politique sur les <b>marchés publics</b> peut soutenir des produits locaux de qualité, etc.</li> <li>• Un groupe de travail sur l'<b>entrepreneuriat</b> (abordant également les circuits d'approvisionnement courts) sera mis en place en <u>Finlande</u> en 2016.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeunes agriculteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe thématique sur les <b>jeunes agriculteurs</b> en <u>Bulgarie</u></li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des services consultatifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de sous-groupes en <u>Espagne</u> et au <u>Portugal</u> pour assurer la coordination avec les régions</li> </ul>

## Acteurs concernés : les services consultatifs / organisations de recherche

PRIORITÉ	INTÉRÊT SPÉCIFIQUE	CE QUI EST – OU POURRAIT ÊTRE – FAIT
Renforcement des capacités lié aux mesures d'innovation du PEI	Mise en réseau des Groupes opérationnels pour favoriser l'innovation et soutien à la création de Groupes opérationnels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Schleswig Holstein (DE) – Création d'un bureau d'innovation soutenant la création de Groupes opérationnels</li> <li>(DE) – Création d'une Unité de soutien à l'innovation au niveau national pour favoriser la mise en réseau des Groupes opérationnels en Allemagne.</li> </ul>
	Renforcement des capacités pour le soutien à l'innovation, grâce à la création d'un réseau faisant le lien entre les services de recherche, de conseil et de soutien en matière d'innovation.	(ES) – Création d'un Réseau de soutiens à l'innovation pour créer des liens entre les services de recherche, de conseil et de soutien en matière d'innovation.
	Formation intersectorielle pour les conseillers et les acteurs du PEI, portant sur la gestion des risques et les solutions de financement alternatif.	/
	Sélection de processus d'innovation par le biais des groupes intersectoriels. Il serait utile de créer une base de données répertoriant les bonnes pratiques et incluant des exemples en matière de réglementation.	/

## Annexe 2 : Proposition de création d'un nouveau sous-groupe permanent pour les Réseaux ruraux

Le Groupe de pilotage des Réseaux ruraux et le « cluster » d'organisations européennes (Copa, Cogeca, CELCAA (UECBV), CEPF, EFBA et ELO) ont proposé la création d'un sous-groupe permanent sur les Zones rurales intelligentes, durables et compétitives. Ils ont également identifié plusieurs thèmes et sous-thèmes clés que les réseaux ruraux devront aborder au cours de la prochaine période.



### Réseaux ruraux européens – Proposition en vue de la création d'un sous-groupe permanent et suggestions de thématiques pour 2016

- En prévision de la réunion du Groupe de pilotage des Réseaux ruraux européens, notre cluster (COPA, COGECA, UECBV, ELO, CEPF et EFBA) propose la création d'un sous-groupe permanent sur les zones rurales intelligentes, durables et compétitives, pour les raisons suivantes :
- À l'instar du sous-groupe sur l'innovation, qui soutient le PEI-AGRI, ce nouveau sous-groupe pourrait jouer un rôle comparable auprès du REDR. Cela permettrait d'approfondir des sujets spécifiques avec le niveau d'expertise requis.
- Le sous-groupe couvrira pratiquement toutes les priorités définies par le Groupe de pilotage des Réseaux ruraux européens.
- Ce sous-groupe pourra se pencher sur chacune des six priorités de la politique de développement rural et proposer des solutions efficaces pour contribuer à un secteur rural durable et compétitif.
- Ce sous-groupe devrait travailler en étroite collaboration avec le sous-groupe sur l'innovation, en défendant une approche globale et une plus grande inclusion des acteurs concernés. Cette dynamique garantira en outre une bonne coordination entre les activités du PEI et des REDR.

Le nouveau sous-groupe devrait se pencher sur les deux thématiques suivantes : « Accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché, ainsi que la diversification des secteurs agricole et forestier » (en lien avec la 2<sup>e</sup> priorité du PDR) et « Libérer le potentiel de la bioéconomie et de l'économie circulaire pour favoriser le développement rural ».

**Les sous-thématiques spécifiques à chaque catégorie et les ressources utiles sont reprises ci-dessous.**

**1. Accroître la participation au marché et l'orientation vers le marché, ainsi que la diversification des secteurs agricole et forestier (en lien avec la 2e priorité du PDR) – sous-thématiques à étudier et ressources utiles**

Sous-thématique	Commentaire	Analyses sur le DR et l'innovation	Bonnes pratiques	Accompagnement/Formation	Site internet/médias sociaux	Publications	Événements	Mise en réseau (RRN, GAL, Groupes opérationnels)	Coopération transnationale
1. Renforcer les services de conseil	Renforcer le rôle des organisations d'agriculteurs/ de propriétaires forestiers/de propriétaires fonciers en proposant un service de soutien;  PROAKIS - <a href="http://www.proakis.eu/">http://www.proakis.eu/</a>		Comment répondre aux besoins des bénéficiaires ; proposer des exemples intéressants	S'assurer que les services profitent aux bénéficiaires ; fournir des exemples/bonnes pratiques		Relatives aux bonnes pratiques et à l'accompagnement/la formation	Atelier/ séminaire : comment améliorer la situation actuelle en tenant compte de l'avis des services de conseil, des RRN et des bénéficiaires		Transfert de connaissances entre les différents EM
2. Produits locaux (alimentaires ou non), circuit court, partenariat rural-urbain	Les producteurs du secteur non alimentaire (sylviculture, produits agricoles, fourrure, etc.) devraient également être pris en considération  Tenir compte des précédents travaux du REDR	Études sur la manière dont les mesures de l'actuel PDR abordent ces aspects		Apprendre des bonnes pratiques/exemples					Évaluation sur les modèles de consommation dans les différents EM et les produits locaux

3. Le rôle des RRN dans le contexte des PDR	Thème opérationnel ; très spécifique ; Feedback sur les offres des EM ?		Apprendre des bonnes pratiques/ exemples			Publication sur le rôle des RRN dans les EM	Atelier(s), échanges de points de vue entre les RRN et les acteurs concernés	Mise en réseau de type inter/ intra RRN et acteurs concernés	
4. Groupements et organisations de producteurs	Coopération horizontale/ verticale ; Améliorer la compétitivité	Analyse détaillée des PDR actuels pour déterminer quels groupes de producteurs sont soutenus et dans quelle mesure	Exemples issus de différents secteurs et d'anciens/de nouveaux types de groupes de producteurs	Exemples issus de différents secteurs et d'anciens/de nouveaux types de groupes de producteurs	Exemples issus de différents secteurs et d'anciens/de nouveaux types de groupes de producteurs	Exemples issus de différents secteurs et d'anciens/de nouveaux types de groupes de producteurs	Apprendre des groupes existants et de leurs structures, etc.		Coopération transnationale entre les groupes de producteurs

## 2. Libérer le potentiel de la bioéconomie et de l'économie circulaire pour favoriser le développement rural - sous-thématiques à étudier et ressources utiles

Sous-thématique	Commentaire	Questions à aborder	Analyses sur le DR et l'innovation	Bonnes pratiques	Accompagnement/Formation	Site internet/médias sociaux	Publications	Événements	Mise en réseau (RRN, GAL, Groupes opérationnels)	Coopération transnationale
1. Bio-économie	<p>Résultats de l'atelier du PEI-AGRI sur la création de nouvelles chaînes d'approvisionnement de la biomasse pour l'économie basée sur les biotechnologies</p> <p>Résultats du groupe de réflexion sur l'agriculture de précision</p> <p>Relier au sous-groupe innovation ;</p>	<p>Chaînes d'approvisionnement de la biomasse ;</p> <p>questions relatives à l'offre et à la demande</p> <p>approche du financement multiple ;</p> <p>systèmes de production multifonctionnels ;</p> <p>accès aux technologies intelligentes et innovantes et leur utilisation ;</p>	Vérifier les aspects concernés dans les PDR (cf. colonne de gauche)	<p>Apprendre des entrepreneurs ;</p> <p>Mettre en pratique la théorie</p>	À développer en fonction des besoins		<p>Apprendre des entrepreneurs ;</p> <p>Mettre en pratique la théorie</p>	Activités de suivi des ateliers du PEI-AGRI		



<p>2. Économie circulaire</p>	<p>Résultats de l'atelier du PEI-AGRI sur l'économie circulaire ;</p> <p>résultats du groupe de réflexion sur l'eau et l'agriculture ;</p> <p>Relier au sous-groupe innovation ;</p>	<p>Nouveaux modèles de gestion agricole/ sylvicole optimisant l'utilisation/la réutilisation des ressources</p> <p>Systèmes de gestion agricole/ sylvicole intégrée</p> <p>recyclage/ récupération des nutriments ;</p> <p>accès aux technologies intelligentes et innovantes et leur utilisation ;</p>	<p>Vérifier les aspects concernés dans les PDR (cf. colonne de gauche)</p>	<p>Apprendre des entrepreneurs ;</p> <p>Mettre en pratique la théorie</p>	<p>À développer en fonction des besoins</p>		<p>Apprendre des entrepreneurs ;</p> <p>Mettre en pratique la théorie</p>	<p>Activités de suivi des ateliers du PEI-AGRI</p>		
-------------------------------	--	---	--	---	---	--	---	--	--	--